



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

## AVIS PUBLIC

### AVIS PUBLIC ANNONCANT UNE ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PORTANT SUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Aux personnes intéressées par ce projet d'adoption d'un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux.

Avis public est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 janvier 2026, le conseil municipal a déposé le projet de règlement # 301-2026 intitulé : Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux.
2. Une assemblée de consultation aura lieu le 10 mars 2026, à 19h00 au 16, rue des Rapides. Lors de cette assemblée, ce projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Preissac, ce 5 février 2026

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin  
Directeur général et greffier-trésorier

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 5 février 2026.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin  
Directeur général et greffier-trésorier

---